

REGLEMENT

CHAMPIONNATS REGIONAUX DE PADEL U16

Samedi 6 juillet 2024

Tennis Club de Dijon

I. Epreuves organisées

Article 1.

Les Championnats Régionaux de Padel U16 sont organisés par la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis. Ces Championnats feront l'objet d'une demande d'homologation auprès de la Fédération Française de Tennis afin que les résultats soient pris en compte pour le classement FFT de Padel.

Les Championnats Régionaux de Padel 2024 sont des compétitions ouvertes aux joueurs et joueuses de la catégorie 11 ans jusqu'à 16 ans (nés entre 2008 et 2013) avec une épreuve de Double Dames et une épreuve de Double Messieurs.

Cette phase est qualificative pour les championnats de France de Padel U16 (22 au 23 Aout - lieu à déterminer). Une équipe masculine et une équipe féminine seront qualifiées à l'issue de cette compétition.

Article 2.

Le Championnat Régional de Padel U16 se déroule en une seule phase.

II. Organisation de la phase

Article 3.

Le Championnat Régional de Padel U16 se déroulera au tennis club de Dijon le samedi 6 juillet 2024. Cette épreuve est assimilée à un tournoi de catégorie P250 quel que soit le nombre de paires participantes

La Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis sera en charge de l'organisation de cette phase finale.

III. Conditions de participation des joueurs

Article 4.

L'inscription se fera auprès du juge arbitre : Sebastien ABRAHAM (06 51 54 86 49 – abraham.sebastien@gmail.com) avant le 23 Juin 2024.

Article 5.

Les équipes sont constituées de deux joueurs. Les équipes peuvent être formées avec des joueurs de clubs et ligues différents. Pas de limite de classement. Les 2 joueurs(euses) doivent obligatoirement être licencié(e)s (multi-raquettes ou Padel) en 2024. Au moins un(e) joueur(euse) de la paire doit obligatoirement être licencié(e) en BFC.

NB : La licence multi-raquettes ou padel devra être prise en BFC avant le 15 Juin 2024

Article 6.

Le prix de l'inscription est fixé à 10€ par joueur(euse).

IV. Format de jeux et modalités de qualification

Article 7.

La phase finale se disputera sous la forme d'un tournoi Multi-Chances (TMC) et sera conforme au CDC défini dans le guide de la compétition Padel 2024

V. Informations complémentaires

À votre arrivée, vous devez vous présenter au juge-arbitre avec les documents nécessaires à l'accueil (cf. Documents à fournir).

Documents à fournir :

- Règlement de l'inscription (espèce ou chèque à l'ordre de la Ligue Bourgogne-Franche-Comté de Tennis).
- Pièce d'identité

Déroulement des parties : Un JAP2 veillera au bon déroulement de la compétition.

Balles : Head Pro S

Hébergement : Les participants sont autonomes pour la gestion de l'hébergement.